

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet pilote de collectes sélectives sur Merbes-le-Château et Estinnes Collecte des langes via un point d'apport volontaire

Depuis avril et août 2017, les communes de Merbes-le-Château et d'Estinnes, en collaboration avec l'Intercommunale de gestion environnementale Hygea, ont adopté un nouveau système de collectes sélectives. Celui-ci repose notamment sur la collecte séparée des déchets organiques via un sac vert et sur la collecte des papiers-cartons via un conteneur.

Ce nouveau système permet aux citoyens de trier au mieux leurs déchets. En effet, collecter séparément les déchets organiques est une excellente solution pour la préservation de notre environnement et permet à chacun de faire maigrir sa poubelle. Les déchets organiques et biodégradables représentent près de 40 % du poids des poubelles ménagères.

Dans le cadre de ce projet pilote, les collectes en porte-à-porte des déchets ménagers sont organisées uniquement via **3 sacs et 1 conteneur**, soit :

- **les déchets résiduels** : collecte tous les 15 jours dans un nouveau **sac brun** réglementaire (25 ou 50 l.) ;
- **les déchets organiques** : épiluchures de fruits et légumes, fleurs fanées, etc., collecte chaque semaine dans un nouveau **sac vert** réglementaire (20 l.) ;
- **les PMC** : collecte tous les 15 jours via le **sac bleu** ;
- **les papiers-cartons** : collecte toutes les 4 semaines via un nouveau **conteneur** (240 ou 140 l.).

Une solution pour les langes

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet pilote, les communes de Merbes-le-Château et d'Estinnes ainsi qu'Hygea ont souhaité apporter une solution à un problème régulièrement mis en évidence par les citoyens. En effet, les langes ne peuvent être collectés que via le sac brun de déchets résiduels, collectés en porte-à-porte toutes les deux semaines. Dès lors, afin de limiter les nuisances engendrées par le stockage des langes usagés, **un point d'apport volontaire a été mis en place il y a peu**, soit :

- depuis le 2 mai pour les citoyens d'Estinnes, à proximité immédiate du recyparc d'Estinnes (rue Grand-Trieux à Estinnes-au-Mont) ;
- depuis ce 15 mai pour les citoyens de Merbes-le-Château, à l'angle des rues Delval et Roulet à Fontaine-Valmont.

Un point d'apport volontaire accessible 24h/24 et 7 jours/7

Concrètement, ce conteneur fermé, appelé point d'apport volontaire, sera accessible via un badge non nominatif, 24h/24 7jours/7.

Ce système permettra donc aux citoyens concernés de se débarrasser des langes chaque semaine, en alternant la collecte en porte-à-porte via le sac brun des déchets résiduels et le point d'apport volontaire via un sac non réglementaire (type sac de course, sac gris ou autre).

Comment bénéficier d'un badge d'accès ?

Seuls les citoyens :

- ayant des enfants en bas âge pour la Commune de Merbes-le-Château ;
- ayant des enfants en bas âge ou les adultes, moyennant une déclaration sur l'honneur, pour la Commune d'Estinnes ;

sont autorisés à utiliser ce nouveau point de collecte.

Les ménages concernés devront préalablement acquérir un badge d'accès auprès de la Commune ; ce dernier permettra alors 26 ouvertures du conteneur sur l'année. Une fois les 26 ouvertures « utilisées », les citoyens pourront acquérir un nouveau badge. Les ouvertures non consommées au cours de l'année de l'achat (2018 par exemple) pourront être utilisées l'année suivante (2019).

Plus d'informations sur le site www.hygea.be ou auprès de votre administration communale :

- Estinnes : Service Cadre de Vie (cellule Environnement/Mobilité) au 064/311.333 ou cadredevie@estinnes.be ;
- Merbes-le-Château : 071/55.90.70 ou 071/55.90.84.